

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75
Administration
et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 1313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct

ANNONCES
(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura-Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum p^r annonce > 2.—
Suisse > 0.30
Etranger > 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME > 0.50

LA SENTINELLE de ce jour parait en 6 pages.

Avis à nos abonnés du dehors

Nous avisons nos abonnés dont le paiement pour le trimestre actuel n'est pas encore effectué, que nous avons consigné les remboursements. Nous les prions instamment de faire bon accueil à leur présentation dans le but bien évident de nous éviter des ennuis et d'épargner des frais. Tout abonné qui ne peut prendre le remboursement à présentation peut le retirer dans les huit jours dans chaque office postal et cela sans frais.

L'ADMINISTRATION.

Pour la reconstruction économique

Encore les remèdes du capitalisme

Ainsi que nous l'écrivions dans notre dernier article consacré à la reconstruction économique, le capitalisme n'offre que deux remèdes à la crise actuelle: la prolongation de la journée de travail et la baisse des salaires. Nous n'en ajouterons pas aujourd'hui de nouveau, car le capitalisme n'en présente pas d'autre. A vrai dire, en recommandant la prolongation de la journée de travail et la baisse des salaires, le capitalisme ne fait que continuer sa politique économique. Et c'est aux réflexions que suggère cette menace pour le droit de l'existence des travailleurs que nous voulons consacrer ces lignes.

Personne ne contestera plus que nous vivons actuellement une période de réaction contre les améliorations des conditions de travail obtenues pendant et depuis la guerre par la classe ouvrière.

Par sa simple activité d'enquêtes, le Bureau international du travail, cadeau des gouvernements bourgeois alliés, accusé d'indiscrétion compréhensible par les suppôts du capitalisme, rencontre une très vive opposition.

Il suffit de rappeler deux des dernières consultations populaires en Suisse pour constater que la journée de huit heures, arrachée par la grève générale de novembre 1918, est battue en brèche.

La tendance qu'ont les industriels à profiter de la crise de chômage pour diminuer les salaires, de leurs ouvriers prouve aussi leur opposition à l'amélioration réelle des conditions d'existence de la classe ouvrière.

Du reste, cette opposition au progrès économique ne se manifeste pas seulement à l'égard des revendications ouvrières, mais aussi vis-à-vis de toute tentative de socialisation. C'est ainsi qu'une campagne active est actuellement menée contre l'exploitation des chemins de fer par la Confédération pour la remettre à une ou des sociétés privées. Non pas qu'on puisse parler ici de socialisation, la simple nationalisation a le don de soulever actuellement la levée de boucliers des partisans de l'initiative privée. Nous reprendrons prochainement cette question spéciale de nos chemins de fer fédéraux, que nous n'avons voulu signaler ici qu'en passant pour démontrer la caractéristique de notre époque.

Tout désigne donc la période réactionnaire que nous vivons, et nous en trouvons encore la confirmation dans l'activité politique et économique déployée par l'Eglise catholique et dans la fusion des partis politiques bourgeois contre le socialisme. N'est-ce pas aussi une de ces contradictions flagrantes que nous impose l'histoire, que de voir aujourd'hui M. Millerand et l'artisan de la réparation en France, M. Briand, installer M. Jonnard en fonction d'ambassadeur français auprès du Vatican. Nous aurions évidemment de nombreuses raisons de désespérer de l'humanité et de ne plus croire à son progrès si, d'autre part, nous n'assistions pas en de nombreuses occasions au développement du socialisme par l'augmentation de ses adhérents et quelques-unes de ses conquêtes électorales, et si l'histoire elle-même ne nous fournissait pas de nombreux enseignements sur la marche alternative, mais cependant irrésistible, du progrès.

En offrant ces deux uniques remèdes, le capitalisme ne fait que continuer sa politique économique, écrivions-nous au début de cet article. C'est en effet la caractéristique du régime capitaliste d'avoir exigé de l'homme le maximum de rendement en le payant le moins possible. Et c'est précisément ce qui a accentué la division de l'humanité en deux grandes classes, accordant à l'une, la moins nombreuse, le profit du travail collectif, et ne laissant à l'autre, composée de l'immense majorité des êtres humains, que le faix du travail. C'est cette injustice que combat le socialisme. En régime capitaliste, il n'y a qu'une égalité qui se trouve dans la quantité: les uns ont tout le profit, les autres tout le travail. Or, la prolongation de la journée de travail et la diminution des salaires ne font que maintenir le capitalisme avec toutes ses tares économiques et morales: Crise de surproduction et chômage, exploitation de l'homme par l'homme, paupérisme, immoralité. N'avions-nous pas raison de dire que les remèdes qu'offre le capitalisme sont une menace pour l'existence des travailleurs.

De la part des capitalistes, il ne s'agit pas aujourd'hui d'obtenir de la classe ouvrière des concessions et des renoncements pour améliorer la

situation industrielle actuelle, car elle n'est pas particulière à la Suisse, et ce n'est pas le prix de la main-d'œuvre qui la suscite chez nous, mais bien de lui arracher des chances de durer.

Les remèdes qu'ils nous offrent ne sont pas en conformité avec le progrès, mais inspirés par un passé de tyrannie.

Voilà la classe ouvrière prévenue une fois de plus du danger qui la menace. C'est pour elle une raison de plus de ne pas faire confiance aux offres du capitalisme. Elle sait bien que nous assistons aujourd'hui à un sursaut d'un régime économique qui voudrait subsister malgré tout et à une résurrection des formes du passé. C'est pourquoi, dans sa marche vers la libération économique, elle s'en débarrassera.

Abel VAUCHER.

EN ANGLETERRE

M. Lloyd George impatienté

Le télégraphe a fourni quelques extraits du grand discours prononcé par M. Lloyd George à la Chambre des Communes sur la question de la Haute-Silésie. Il faut lire le compte rendu détaillé que nous apportent les journaux de Londres pour en saisir tout le piquant. Le Premier ministre anglais est impatienté par l'attitude des nationalistes polonais et peut-être plus encore par celle de leurs confrères français. Il n'envoie pas dire les vérités à Varsovie et l'on sent qu'il a tenu à se faire entendre à Paris du même coup. Certes, M. Lloyd George ne s'est pas trop embarrassé des détails historiques ou géographiques de la question, et les intellectuels polonais ont beau jeu de railler son peu d'érudition, mais cela n'empêche pas qu'on ait été secoué et même atterré dans les deux capitales à la lecture de sa sermon magistrale.

M. Briand lui-même, tout en répondant, non sans aigreur, à son collègue d'outre-Manche, avoue que la thèse de M. Lloyd George est juste: à savoir que la Pologne n'a pas le droit de se faire justice soi-même du moment qu'on ne le permet pas non plus aux Allemands. Cette habitude de faire conquérir des territoires par des généraux ou des commissaires rebelles qu'on soutient par derrière est un procédé qui mérite pourtant d'être stigmatisé une bonne fois par quelqu'un qui ait plus de puissance et d'autorité que les quelques journalistes idéalistes qui élèvent timidement la voix de temps en temps.

La Pologne a bien raison de ne pas admettre que le droit de ses populations soit troqué dans des marchandages diplomatiques, mais elle a tort de vouloir opposer la force aux plébiscites. M. Lloyd George le lui a dit sévèrement. Il aurait dû avoir le courage de blâmer plus sévèrement encore les puissances alliées, qui retardent toujours les solutions et facilitent ainsi le déclenchement des manœuvres et des excitations des partis exaspérés. Il est fort probable que le Premier ministre anglais, qui voulait à tout prix empêcher l'occupation française de la Ruhr, avait plus ou moins promis aux Allemands de les soutenir dans la question de la Haute-Silésie s'ils acceptaient l'ultimatum de l'Entente.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le commissaire français en Haute-Silésie favorisait les revendications polonaises et que plusieurs de ses officiers sont même allés très loin dans la voie de la partialité. Les Polonais auraient tort de croire qu'on leur rend un véritable service en agissant ainsi. Il a fallu que ce soient les troupes italiennes qui tirent sur les insurgés en perdant elles-mêmes 40 morts. La Pologne a dû faire des excuses à Rome et ni l'Angleterre ni l'Italie ne sont bien disposées pour un parti qu'on favorise injustement et qu'on incite à la violence.

« On nous parle tout le temps du traité de Versailles, s'est écrié M. Lloyd George, eh bien qu'on s'y tienne en l'exécutant aussi bien quand il donne quelque chose aux Allemands que quand il les dépouille. » Ce qu'il donne dans le cas de la Haute-Silésie, c'est la garantie d'un plébiscite. Voilà six semaines que ce plébiscite est fait. Qu'on en tienne compte et qu'on fixe une bonne fois la frontière! Les Polonais ont la chance d'avoir eu la majorité dans les deux districts les plus riches en houille. Il ne doit pas être bien difficile de les contenter dans ces conditions. Quant au reste du pays, il a exprimé sa volonté dans l'autre sens. Il n'y a qu'à en tenir compte honnêtement. En fin de compte, c'est souvent d'être honnête qui est encore le plus simple.

Edm. P.

ECHOS

Un qui se figure que c'est arrivé

— C'est la troisième fois que vous vous mariez? Il semble que vous ne pouvez vivre sans femme!

— Je pourrais bien, moi; mais ce sont les femmes qui ne peuvent se passer de moi!

Liquidation

Le comptable d'une liquidation de stocks américains et son copain secrétaire dressent l'inventaire d'un lot:

Le comptable. — Inscris une bouteille de Porto. Le copain secrétaire, débouchant et flairant la bouteille. — Mais, c'est du Marsala!

Dix minutes après:

Le comptable. — Inscris une bouteille vide.

Pas de démagogie, s. v. p.!

La Fédération libérale jurassienne s'est assemblée samedi, à Tavannes. La presse française du canton de Berne a donné un ample aperçu des discussions intervenues entre les quelque trois cents représentants de la finance et du commerce jurassiens. Les multiples orateurs, parmi lesquels figuraient quelques personnalités politiques très connues ont constaté les difficultés économiques issues du chômage.

Le congrès clôtura par le vote d'une résolution demandant l'application dans le canton de Berne du sursis extraordinaire aux faillites, décidant de s'opposer énergiquement aux mesures fiscales pouvant charger actuellement l'industrie, et les contribuables en général, éprouvés par la crise.

Après avoir parlé de la création d'un courant de solidarité nationale entre toutes les classes de la population et décidé « de lutter contre toutes les propagandes politiques qui induisent en erreur l'esprit du peuple » (sic), la résolution de Tavannes condamne l'arrêt concernant la restriction des importations comme étant absolument inefficace pour combattre le chômage. Il a, au contraire, dit-elle, pour conséquence de paralyser davantage les industries suisses d'exportation et d'empêcher une baisse normale des marchandises interdites à l'importation.

Nous avons défendu, il y a belle lurette, ce point de vue dans la « Sentinelle ». Mais, à l'époque dont nous parlons, chacun, dans les partis bourgeois, vantait encore les sages mesures destinées à protéger l'industrie suisse. Nous enregistrions avec satisfaction l'évolution de nos milieux industriels.

Il n'entre pas dans nos vues de chercher noise à M. L'Éplattier. Il se doit cependant de reconnaître avec nous, combien notre point de vue était juste, et combien nous avions alors raison d'accuser le régime bourgeois, le capitalisme actuel, de porter atteinte aux intérêts de notre industrie helvétique.

D'autres que nous le constatent à cette heure et se rangent à l'avis que les socialistes donnèrent dès le début.

Ni les partis « bourgeois », ni la Fédération libérale jurassienne n'ont trouvé d'autres remèdes que ceux proposés d'emblée par le socialisme.

La résolution de Tavannes, qui souligne d'un trait noir, la gravité de l'heure, n'apporte rien que nos représentants dans les divers Conseils de la nation n'aient préconisé depuis longtemps déjà.

Dans la question du chômage, qui donc a réclamé, il y a des semaines et des mois de cela, l'occupation de tous les chômeurs? Qui a proposé une répartition équitable des dépenses nécessitées par les secours aux chômeurs, entre toutes les Communes suisses?

— Les socialistes, messieurs!

Faut-il vous remettre en mémoire la proposition faite aux Chambres de transformer le budget militaire en budget de chômage, faut-il rappeler le texte de la motion Grosjean? Tout le monde se souvient des journées fameuses où la majorité « bourgeoise » du Conseil National se levait en bloc pour combattre les propositions de la gauche, se faire le pilier du militarisme et l'adversaire farouche et stupide en même temps des mesures nationales d'entraide, généreusement défendues par les représentants ouvriers et socialistes aux Chambres.

Il est facile à M. Goetschel d'user de grands mots, et de lancer à la face du socialisme l'accusation ridicule de « chambardement, d'internationalisation, voulus et dirigés par des étrangers ». Cette démagogie mensongère ne mord plus, messieurs de la fédération libérale? Souvenez-vous en!

Robert GAFNER.

La crise économique

Partout la crise économique continue à s'accroître. Aux Etats-Unis, la production de fer diminue de mois en mois. Elle a baissé de 2,4 millions de tonnes en janvier à 1,9 millions de tonnes en février et 1,6 millions de tonnes en mars. La capacité productive qui était en mars 1920 de 108,000 tonnes par jour est descendue à 43,500 tonnes en mars 1921. Dans l'industrie du bâtiment, l'activité a diminué de la moitié de celle de 1920. L'emploi du coton brut qui était en février 1920 de 515,600 balles n'était plus que de 386,000 balles en février 1921. Dans les chemins de fer, plus de 400,000 wagons sont inutilisés.

En Angleterre, il y avait au 19 avril de 800 à 900 bateaux dans les ports. Le nombre des faillites va sans cesse en augmentant. Dans le premier trimestre de 1919, elles étaient de 160, pendant la même période de 1920, 310, et pour 1921 elles se sont élevées à 753.

En Belgique, la crise est également très forte. Une grande partie des mines de charbon chôment; dans d'autres mines, on ne travaille plus que quatre jours par semaine; à Charleroi, on ne travaille que trois jours. Sur 52 hauts fourneaux, il n'y en a plus que 24 en activité. La production des hauts fourneaux était en février 1921 la moitié de celle de 1913.

En Hollande, le commerce marque une diminution constante. Les importations qui étaient en décembre de 298 millions de florins n'étaient plus que de 170 millions de florins en janvier

1921. Les exportations qui étaient en décembre 1920 de 157 millions de florins ont baissé à 121 millions en février 1921.

En Norvège, le 40 % des ouvriers travaillent encore dans les mines. Dans plusieurs autres branches, le chômage est complet. — Respub.

Société neuchâteloise des sciences naturelles

Séance du 10 mai 1921

M. le prof. G. Rössinger, de La Chaux-de-Fonds, nous communique quelques-unes de ses notes de géologie régionale. Il commence par établir le synchronisme existant entre les couches jurassiques du Crêt Meuron et celles de Montpreux. Les géologues Rollier et Schard s'y trouvaient en opposition quant à la situation d'un banc à polyptères et M. Rössinger les a mis d'accord. Une couche de marne des mêmes localités a montré des fossiles remaniés, ce qui est prouvé par la présence de serpules et de bryozoaires adventifs. Ces mollusques avaient été fossilisés une première fois, puis la mer ayant repris le terrain, les coquilles ont été dissoutes et les moulages internes en sont demeurés; c'est là-dessus que des vers ont construit les fourreaux et que les bryozoaires ont édifié leur squelette; puis une nouvelle fossilisation a tout repris.

Le conférencier nous promène ensuite dans la plupart des grottes, baumes et glaciers du Jura neuchâtelois. De nombreuses photographies nous font admirer leur structure intérieure et nous démontrent quel champ de travail est encore ouvert à nos chercheurs. Les plus grandes, telles que la grotte de Môtiers, n'ont pas encore été explorées à fond. Toutes ces cavités sont en relation avec des fissures de nos calcaires compacts, fissures par lesquelles l'eau a suinté, en dissolvant la roche. Des mouvements subséquents du sol ont pu accélérer le creusement qui se continue inlassablement.

Nos cours d'eau amènent chaque année des milliers de mètres cubes de substance dissoute, transformant peu à peu nos montagnes en de vastes éponges.

La géologie peut mener à la médecine. M. le Dr John Leuba en est la preuve; il a quitté le marteau pour le bistouri et nous apporte aujourd'hui le résultat de ses recherches sur le réseau capillaire sanguin du système nerveux central et ses relations intimes avec les cellules nerveuses chez le cobaye et le rat blanc.

La littérature neurologique est riche, M. Leuba a collationné 1200 titres pour la bibliographie de son travail. Chose étonnante, il y trouva fort peu de chose sur la circulation microscopique et rien sur son sujet spécial. Les maladies nerveuses et mentales étant toujours parmi les plus difficiles à traiter, le conférencier a choisi cette voie et a expérimenté sur des rongeurs. L'animal est chloroformé à fond, près de la mort, on lui met le cœur à nu, puis par ce cœur qui bat encore malgré l'anesthésie complète, on injecte une substance colorée au bleu de Prusse, qui est transportée jusque dans les ultimes ramifications capillaires des centres nerveux. On refroidit rapidement la masse, puis on fixe au formol. L'encéphale est ensuite débité au microtome en coupes de 1/50 mm. d'épaisseur, qui sont doublement colorées par du carmin boracique et par du bleu de toluidine, puis virées enfin à l'éosine alcoolisée. Les préparations ainsi obtenues sont des merveilles de clarté et tous les détails de la cytologie y apparaissent avec vigueur. M. Leuba a pu tout d'abord constater que la densité du réseau capillaire varie de 1 à 4 suivant les régions considérées, ce sont les centres moteurs qui sont les plus richement irrigués, tandis que les centres sensibles sont moins bien arrosés.

Il a pu ensuite admirer le contact intime qui existe entre les parois des capillaires et les cellules nerveuses, contact qui facilite énormément l'osmose et que rappelle la situation relative des filaments mycéliens et des algues vertes dans les lichens ou le jeu des poils absorbants des racines entre les particules de terre. Certaines cellules nerveuses sont prises dans de vraies griffes du réseau sanguin et l'épiderme de l'épendyme montre un réseau intercellulaire des plus serrés.

Par ces découvertes, M. le Dr Leuba a enrichi la science de la connaissance de points fort obscurs jusqu'ici. Il va sans dire qu'il continuera et qu'il expérimentera sur des cerveaux humains, dans la mesure du possible. Nous ne pourrions que lui être reconnaissants de tout ce qui de sa part amènera une facilité quelconque dans le traitement si empirique des diverses psychoses.

Prof. H. SPINNER.

« Sic Transit... »

On lit dans la « Gazette de l'Allemagne du Nord » l'annonce dont voici la traduction textuelle:

« Le monument Hindenburg (il s'agit de cette statue de bois érigée pendant la guerre et à la surface de laquelle tout patriote allemand tenait à venir planter son clou) est mis en adjudication: bois à brûler.

Les offres doivent être adressées sous le numéro F. U. 1350, à l'agence de publicité Rudolf Mosse, à Berlin, W. Leipzigerstrasse 203.

On peut se porter acquéreur pour le tout ou pour des parties.»

Variétés

On a résolu le problème de la transformation des sexes... chez le triton

La transformation des sexes est un problème qui fut longtemps cherché. M. Champy vient de le résoudre, chez le triton. En faisant jeûner un triton mâle, il a pu amener à l'état indifférent et neutre ses glandes génitales; en le nourrissant à nouveau mais en hiver, c'est-à-dire au cours d'une saison pendant laquelle l'évolution du triton mâle ne se fait pas, il a pu amener ses glandes à évoluer vers le type ovaire. Ces résultats, communiqués hier à l'Académie des Sciences, par M. Perrier, sont les premiers qui mettent en évidence la possibilité de l'évolution des sexes et présentent un intérêt physiologique de premier ordre.

Le parachute géant

Le major anglais Orde Lees, dont on connaît les exploits de parachutiste, a mentionné récemment une nouvelle invention grâce à laquelle, en cas d'accident, la nacelle d'un avion portant plusieurs passagers pourrait être soutenue par un parachute géant. Dans les grands aéroplanes, les passagers ne peuvent guère sortir assez vite de la cabine pour se sauver au moyen du parachute individuel. Le parachute géant, dont on parle en Angleterre depuis quelque temps, pourrait fonctionner même à quelques mètres du sol, et les passagers n'auraient pas à se préoccuper de leur sort, car le pilote, en manœuvrant un levier, détacherait la cabine de l'avion tandis que l'immense parachute s'ouvrirait automatiquement. Il reste à expérimenter ce nouveau dispositif sur lequel on fonde de grands espoirs.

IMPRIMERIE COOPERATIVE. — La Ch.-d.-F.

NOUVELLES SUISSES

Electrocuté

COSSONAY, 19. — Armand Charlet, agriculteur à Penthaaz, 41 ans, marié, père de quatre enfants, dont l'aîné à 10 ans, qui s'était introduit, mardi soir, après l'orage, dans le transformateur du village pour rétablir, croit-on, la lumière électrique interrompue par l'orage, a été électrocuté et tué net.

Contre le schnaps

BALE, 18. — La demande d'initiative donnant le droit à la commune d'interdire les boissons distillées a réussi. Six mille signatures ont été déjà recueillies en quatorze jours. Les listes de signatures continuent à se remplir.

Vingt-six enfants... et ce n'est pas tout!

FLUELEN, 18. — Une mère de famille uranaise vient de mettre au monde son vingt-sixième enfant. Elle a assuré aux gens qui la félicitaient que ce n'était pas encore la fin de la série.

LA CHAUX-DE-FONDS

SOCIÉTÉ D'ÉDITION

Assemblée générale de l'Édition, jeudi 19 mai, à 20 heures, au Cercle ouvrier. Ordre du jour important.

Aux amateurs de musique classique

Encouragé par le succès de ses deux derniers concerts, le Chœur mixte du Temple de l'Abeille a décidé son extension en grande Chorale mixte par l'adjonction de membres auxiliaires.

Cette société, dirigée par M. Gs Pantillon fils, a l'intention de donner deux concerts la saison prochaine. Dès aujourd'hui, elle met à l'étude trois

œuvres avec accompagnement d'orchestre et solistes: une «cantate» de Bach, un «Stabat Mater» d'Astorga et la «Création» de Haydn. Ce dernier oratorio, l'un des deux chefs-d'œuvre de Haydn, est écrit pour chœur, solistes et grand orchestre; il exige une forte participation de choristes. La société fait donc un appel à tous les chanteurs et chanteuses que la grande musique intéresse. (Voir aux annonces.)

Reverrons-nous des dentelières?

La société du costume neuchâtelois, soucieuse de réaliser le programme qu'elle s'est imposé, a ouvert trois concours de dentelles, concours dont les conditions furent publiées déjà. Le comité a pris en outre les mesures nécessaires à la création de plusieurs cours de dentelles au fuseau, cours qui commenceront très prochainement, sous la direction experte et désintéressée de Mme Baumann-Jeaneret.

Ces cours ont pour but d'occuper dames et demoiselles ayant des loisirs, à un travail agréable, utile et qui, en quelque sorte, participe de la tradition. En y mettant de l'intérêt et un peu de persévérance, les intéressées pourront y apprendre le métier complet de dentelière, depuis la composition des modèles jusqu'à l'exécution de tous les genres de dentelles et leurs différentes applications.

Le comité du costume neuchâtelois a pu entrer en relations avec une maison qui lui fournira à des conditions toutes spéciales, un modèle pratique et simple de coussin à bolets et des fuseaux agréables à manier. Par cela même de trop gros frais seront évités aux intéressées.

Les cours seront donnés gratuitement; toutefois les personnes qui le désirent peuvent faire parvenir des dons au comité; ces dons serviront à fournir le matériel nécessaire aux personnes qui ne pourraient faire la dépense voulue.

Les inscriptions sont reçues par les membres du comité et spécialement par la présidente, Mlle Marguerite Delachaux, Nord 110 et par le magasin de bijouterie Paul Kramer, 5, Place de l'Hôtel-de-Ville. Toute discrétion est assurée.

Le premier cours se terminera à fin juillet par une exposition des travaux et par une démonstration pratique. Cette exposition sera complétée par les dentelles présentées aux trois concours, lesquels prendront fin, non le 31 mai comme annoncé, mais le 25 juillet. Le jury de ces concours sera composé de personnes compétentes de tout le canton.

Les inscriptions définitives, ainsi que l'organisation générale des cours se feront vendredi 20 mai, à 20 h. et quart, à l'amphithéâtre. Toutes les personnes qui s'intéressent à cette question sont invitées; elles auront l'occasion d'entendre la présidente de la société faire un exposé de l'histoire de la dentelle dans le canton de Neuchâtel.

Dons

La direction des Finances a reçu avec reconnaissance les dons suivants: Fr. 610.— pour la Caisse de secours contre le chômage, dont fr. 25.— anonyme; fr. 10.— par l'entremise de l'Inspectorat des apprentissages, abandon fait par un expert, d'une indemnité d'examen, et fr. 575.— du F.-C. Etoile, de l'Olympic (S. E. P.) et Musique de la Croix-Bleue, organisateurs du meeting sportif du 8 courant. Fr. 3,500.—, montant des legs de M. Henri Robert en faveur de: l'Orphelinat communal, fr. 1,000.—; de l'Etablissement des Jeunes Filles, fr. 1,000.—; de la Bonne Oeuvre, fr. 500.—; des Colonies de Vacances, fr. 500.—, et des Soupes scolaires, fr. 500.—. Fr. 25.— des fossoyeurs de Mme Rachel Méroz, dont fr. 15.— pour l'Hôpital d'Enfants et fr. 10.— pour les Colonies de Vacances.

La Scala

Ce soir pour la dernière fois

Les Trois Masques

Les Deux Gamines

En supplément:

Martha REUBI

la célèbre chanteuse alpestre suisse dans ses jodels incomparables et chansons des cantons 9312

Prix réduits

Palace - Cinéma - Palace

Dès ce soir au nouveau programme

Le très grand succès:

Quand on aime!

Admirable film français de Pierre DECOURCELLE interprété par JUSTIN CLAREL, des „Mystères de New-York“ 9313

Prix des places: Galerie, fr. 2.70, 2.10. Parterre, fr. 1.60, 1.10, 0.75

Jeudi et Vendredi, au parterre: Un monsieur et une dame ou deux dames ne paieront qu'une place

OTTO KLENK

Daniel-J.-Richard 23 Le Locle Daniel-J.-Richard 23

Dès ce jour, au comptant

7322

10%

sur tous les articles, confectionnés, en magasin

Confections, Chemiserie, Bonneterie

Bureau de Tabacs Schmid-Thomann

Vis-à-vis du Casino

Le Locle

Reçu un grand choix de Pipes très avantageuses. Toujours bien assorti en Cigarettes - Tabacs et tous articles pour fumeurs. 9284 Se recommande.

Logement On demande à échanger un beau pignon au soleil, de 2 pièces, cuisine et dépendances, quartier Abeille, contre un de deux ou trois pièces au rez-de-chaussée ou sous-sol. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 9233

Logement moderne de 2 pièces, chambre de bains, alcôve, véranda, à louer de suite. Ecrire, sous chiffre MM 9261, au bureau de La Sentinelle.

A vendre un soufflet en toile écarlate pour charrette. — S'adresser chez Jean Theurillat, rue des Fleurs 26, au pignon. 9226

Chansons d'occasion, av. ou sans piano, depuis 10 ct., chez Reinert, Léop.-Robert 59.

A vendre un potager à bois à deux trous, feu renversé, en très bon état. S'adresser Nord 163, au 1^{er} étage à gauche. 9256

On demande jeune fille forte et robuste pour s'occuper au ménage. — S'adresser chez M. Léon Richard, rue du Parc 83. 9232

Perdu vendredi soir, du café Simplon au Succès, un bouton de manchette. A remettre au bureau de La Sentinelle. Bonne récompense 9255

Etat civil du Locle

Mariage. — Grange, Jean-Marie-Désiré, marchand de combustible, et Vermot-Petit-Outhenin, Cécile-Marie-Clémente, demoiselle de magasin, les deux au Locle.

Naissance. — Willy-Charles, fils de Badertscher, Charles, mécanicien, et de Lina, née Hübler, Bernois.

Promesses de mariage. — Bücher, Emile-Aimé, et Raymond, Dolorita-Fernande, les deux horlogers, au Locle. — Steiger, Hans-Albert, confiseur, à Wattwil (St-Gall), et Courvoisier-Clement, Violette-Hélène, régisseuse, au Locle.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 18 mai 1921

Naissances. — Wasser, Nelly-Louise, fille de Alfred, agriculteur, et de Marie-Louise née Gertsch, Bernoise. — Stauffer, Richard-André, fils de Louis-Emile, commerçant, et de Berthe-Alice née Sandoz, Neuchâteloise et Bernoise.

Promesses de mariage. — de Montmolin, Jean-Pierre, secrétaire de banque, et Chable, Berthe-Miriam, tous deux Neuchâtelois et Vaudois. — Robert, Georges-William, agriculteur, et Dubois-dit-Cosandier, Berthe-Agathe, ménagère, tous deux Neuchâtelois. — Jost, Charles-Albert-Eugène, manoeuvre, et Froidvaux, Berthe-Adèle-Mélina, horloger, tous deux Bernois.

Chatelain, André, commis, Bernois, et Dubois, Marcelle-Iveline, couturière, Neuchâteloise. — Droz, Charles-Edouard, commis de banque, Neuchâtelois, et Perreard, Marie-Jeanne, dactylographe, Française. — Disteli, Hans, boucher, Soleurois, et Fior, Maria-Rosa, caissière, Italienne.

Décès. — 4501. Pillionnel, Charles-Gustave, époux de Sophie-Mina née Brandt-dit-Simon, Vaudois, né le 4 janvier 1859.

Chœur mixte du Temple de l'Abeille

Direction: G. PANTILLON fils

Répétitions

pour messieurs le lundi soir pour dames le mercredi soir

Au Temple de l'Abeille

CRISTAUX

Liquidation générale

AU PANIER FLEURI

Achat - Vente - Echange d'outils d'occasion pour toutes les professions de l'industrie horlogère

PAUL JANNER

18, Rue Jaquet-Droz, 18

La Chaux-de-Fonds

Téléphone 15.21 8972

Malgré le chômage futurs fiancés achetez vos alliances au magasin de

Mlle R. JEANNERET

Côte 18

LE LOCLE

Assortiment complet aux plus justes prix du jour 8065

5% ESCOMPTE 5%

Troupe du Grand Théâtre de Genève

Rotonde-Neuchâtel

Vendredi 20 mai à 20 h. 15

Les Saltimbanques

Opérette en trois actes de M. Ordonneau 9293 Musique de Louis Ganne Prix des places habituels Location chez Foetisch frères S. A.

Mme Beck

conturière, rue des Fleurs 20, au pignon, se recommande pour fagons de pantalons d'hommes et d'enfants. Bas prix. 6985

Machines à écrire

On achèterait d'occasion plusieurs machines à écrire, de préférence «Remington». Offres à la Direction des Finances communales, Hôtel communal, 2^{me} étage. 9304

Porcelaines

Liquidation générale 916

AU PANIER FLEURI

Liquidation réelle

c'est la Liquidation de

La Ville de Mulhouse

47, Rue Léopold-Robert, 47

La Chaux-de-Fonds

pour cause de

Cessation de Commerce

L'on n'y vend que des marchandises de toute première qualité en dessous des prix de fabrique

Vente exclusive au comptant

— Revendeurs exclus —

Occasion tout à fait spéciale

Jusqu'à épuisement du Stock environ **10,000** mètres de la meilleure toile pour draps double-fil, macco extra

170 cm.	180 cm.	200 cm.
5.—	5.50	6.—

Au 9314

Panier Fleuri

Liquidation finale de la Mode à tous prix

Cinéma de la Paix, St-Imier
Téléphone 138
Judi soir à 8 1/4 h.
Programme exceptionnel

RIO-JIM
Le héros des films à succès de la saison, dans
Le Justicier
Passionnant drame du Far-West en 4 parties
N. B. — Ce film dramatique est parmi les meilleurs de l'incomparable RIO-JIM; il donne cours à toutes ses qualités d'artiste, d'athlète et de cavalier.

GLADYS la Dompteuse
Poignant drame de cirque en 4 parties
Immense succès!

Le match de boxe d'Anatole
Comique final

Prix réduits **Prix réduits**

En préparation: Le roi des films historiques:
La Naissance d'une Nation
ou l'abolition de l'esclavage en Amérique
ce qui fut la cause directe de la Guerre de Sécession
Durée de la pièce: 3 heures 9302

Sonnenberg Snow
Crème idéale pour le visage et les mains

POUDRE, PATE SAVON, BROSSES
pour l'entretien des dents
SUCRE CANDI
noir, pure canne
à la Nouvelle Droguerie

H. LINDER
9, Fritz-Courvoisier, 9
Herboristerie toujours fraîche et constamment renouvelée
Examen des urines 9151

Tombola intime
du
Vélo-Club «Les Francs-Coureurs»
Le tirage a eu lieu dimanche 15 mai, les lots peuvent être retirés au local, Café du Simplon, Jaquet-Droz 25, 1^{er} étage, dès mercredi 18 mai, tous les soirs, de 8 à 10 h., jusqu'au 5 juin. Passé cette date, ils resteront propriété du Club.
9276 Le Comité.

CINÉMA APOLLO
LE LOCLE Gare 4

Dès ce soir:
Charlot amoureux
comédie bouffe par le roi du rire 9307

Suite de:
L'Avion fantôme

Prix réduits: fr. 1.60; fr. 1.10

ST-IMIER - A l'occasion de la Foire

Grande vente sensationnelle
et liquidation complète
par c'tami **MORITZ, „LE RASEUR“**
Vendredi sur la Place du Marché

Se recommande au mieux, 9308 **VERMEILLE**, coiffeur.

A vendre à bas prix une paire souliers bruns pour homme, n° 45, chez Madame Monbaron, Marronniers 40, St-Imier. 9265

Molières Richelieu fr. 21.—
Souliers de ville pour hommes fr. 23.— et 26.—
qualité riche. — Jardinière 102. 8716

Remerciements

Monsieur **Charles Knüss-Oswald** et ses enfants, ainsi que les familles parentes, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie pendant les jours de deuil qu'ils viennent de traverser.
P. 5383 J. 9311
Saint-Imier, le 18 mai 1921.

A l'occasion de la **Foire** venez voir nos
Nouveaux Prix de Baisse

Aux Quatre-Saisons s. St-Imier

Cotonne pour tabliers, largeur 100 cm. le mètre 1.95	Tablier de ménage , bonne cotonne 2.90	Confections pour dames	Articles pour messieurs
Flanelle-Coton belle qualité le mètre 0.95	Tablier à bretelles , jolies rayures 2.90		Chemises flanelle, coton 5.90
Toile blanche sans apprêt, pr lingerie, larg. 80 cm. le mètre 0.95	Tablier fourreau , belle qualité 5.90	Blouse blanche en voile coton longue manches 3.90	Chaussettes en coton, la paire 0.95
Toile écrue pr draps, double fil, largeur 180 cm. le mètre 2.90	Tablier robe , forte cotonne 9.75	Blouse en voile , coton, rayé 5.90	Chapeaux de paille, depuis 1.95
Bazin bonne qualité, largeur 135 cm. le mètre 3.45	Tablier hollandais , jolis dessins 1.95	Blouse en Lainette , belle qualité, jolis dessins 6.90	Cols - Cravates - Bretelles
Linge de cuisine , à carreaux ou à liteaux le mètre 0.95	Choix immense de Tabliers pour fillettes et pour garçons	Blouse-Casaquin en voile, garnie de biais et bout. 6.90	Bas
Essuie-mains qualité forte le mètre 0.95	Notre Lingerie pour dames défie toute concurrence quand aux prix et qualités Voir notre rayon spécial	Robe en Lainette façon très nouvelle depuis 14.50	Bas fins , coton noir, semelles renforcées, la paire 0.95
Rideaux-Guipure jolis dess. le mètre 0.75		Robe en Tissus-Eponge 24.50	Bas coton , à côtes, qualité très forte, la paire 1.95
Rideaux - Etamine , rayures rouges, vertes, bleues, jaunes le mètre 1.45	Modes Grand choix en Chapeaux garnis Formes de Chapeaux en paille depuis 2.95	Bas coton , à côtes, qualité extra, la paire 3.45	Bas coton , à tricoter, l'écheveau 0.70
Lainettes pour Robes et Blouses le mètre 1.45		Colons à tricoter, l'écheveau 0.75	Laine de Schaffhouse, l'écheveau 0.75
Mousseline de laine, nouveaux dessins le mètre 3.45		Fil à coudre, noir et blanc, la bobine 0.25	
Tissus-Eponge pour Robes larg. 100 cm. le mètre 4.90			

Articles de ménage Assiettes plates 0.30, Tasses avec Soutasses 0.75
Assiettes à soupe 0.45, Fourchettes et Cuillères 0.25

Savon de Marseille extra pur, 72% les 350 grammes **0.45** Profitez de nos **Coupons** aux prix d'avant-guerre

DERNIÈRES NOUVELLES

Les élections en Italie

Enfin, les brumes se dissipent ! Les nouvelles directes d'Italie nous permettent de faire le décompte exact de la consultation électorale de dimanche dernier. Malgré la perte numérique d'une trentaine de sièges, puisque l'ancienne Chambre italienne comptait 156 députés socialistes, le scrutin du 16 mai a été une magnifique affirmation du socialisme. Défaite numérique, victoire morale, pouvons-nous écrire sans la moindre exagération des faits.

Ainsi que l'écrivait l'Avanti, les prolétaires d'Italie ont enseveli la réaction fasciste sous une avalanche de bulletins rouges. Il faut lire toute la presse bourgeoise de la Péninsule, et non pas seulement la trompeuse Tribuna dont les agences répandent partout les commentaires anti-socialistes, pour se rendre compte de l'impression profonde causée en Italie par la résistance vivace d'un parti voué au tombeau et à la plus écrasante défaite, si l'on en devait croire les augures prophétisant avant les élections.

Tout concourait à cet écrasement : la terreur fasciste, qui empêcha dans de nombreuses provinces une consultation régulière des citoyens socialistes, la scission communiste, qui éloigna des urnes un bon nombre de gens dégoûtés des querelles intestines, le sabotage électorale soutenu par les autorités royales, la coalition formidable du bloc bourgeois.

Et malgré tout, le socialisme italien reste debout. Légèrement diminué numériquement, soit. Mais combien plus vivant, combien plus uni et puissant qu'en 1919. Il faut aussi souligner le réveil ouvrier qui s'affirme dans les provinces du sud. A Naples, le gouvernement subit une défaite très commentée. Le sous-secrétaire aux régions libérées, M. Degni, mord la poussière, ainsi que le trop fameux Ettore Cicotti.

Le capitaliste Giornale d'Italia donne la vraie physionomie des résultats de dimanche lorsqu'il écrit que la tactique du bloc a donné des résultats inférieurs aux pronostics et que les socialistes remportent un succès relatif fort significatif. « Le soi-disant écrasement du parti socialiste n'existe que dans les titres des journaux du bloc. Et si l'on tient compte des méthodes de corruption et de violences adoptées pour parvenir à ces résultats, leur valeur est réduite à zéro. »

C'est le Giornale d'Italia qui écrit ces lignes excellentes. Que fallait-il de plus pour souligner la portée morale des succès socialistes en Italie ?

Robert GAFNER.

DEFAITE NUMÉRIQUE

ROME, 19. — Stefani. — La « Tribuna », dans un article de tête intitulé : « Comment les socialistes sont battus », relève que les socialistes perdent plus de 20 sièges. Ils gagnent quelques places dans les grandes circonscriptions, formées cette année grâce à la nouvelle loi électorale, basée sur le système proportionnel, pendant qu'ils perdent plusieurs places là où, en 1919, ils avaient obtenu une grande majorité.

Examinant les résultats encore non définitifs des élections, la « Tribuna » conclut en disant que la loi actuelle de la proportionnelle fait perdre aux socialistes presque le 18 %. Le nombre des députés représente le maximum d'effort possible pour les libéraux. D'autre part, le nombre des électeurs socialistes a fortement diminué depuis 1919. Les journaux annoncent que la proclamation des nouveaux élus n'aurait pas lieu avant les premiers jours de la semaine prochaine.

ROME, 19. — Stefani. — Selon la « Tribuna », la nouvelle Chambre italienne sera composée comme suit : Socialistes, 130 à 133. Populaires, 102 à 104. Allemands et Slovaques, 10. Libéraux, 288 à 293. La Chambre compte 535 sièges.

Le conflit franco-britannique

Nouvelles déclarations anglaises

LONDRES, 19. — L'Agence Reuter publie l'information suivante :

D'après des renseignements puisés à source bien informée, il est très probable que le Conseil suprême se réunira à la fin de cette semaine. Jusqu'ici, on n'a pas reçu d'indications montrant que les Français ne soient pas disposés à se rencontrer en conférence avec les Alliés à une date si prochaine. On a l'impression qu'ils sont disposés à la faire aussitôt que M. Briand aura fait à la Chambre les déclarations annoncées pour jeudi.

Le retard de quelques semaines, comme on le préconisait dans certains milieux réduirait à néant tous les bons résultats qui pourraient se produire et aggraverait la situation.

M. Lloyd George a fait à l'Agence Reuter de nouvelles déclarations. Il maintient les déclarations faites à la Chambre des Communes au sujet de la Haute-Silésie. Mais il ne prend la responsabilité de ce qu'il a dit et non des comptes rendus fantaisistes et truqués de la presse française. Il ajoute que l'approbation presque unanime de l'opinion publique américaine, italienne et britannique, au contraire de la France, veut interpréter équitablement le traité de Versailles. Toutes les nuances de l'opinion publique ont adopté le même point de vue. Il serait malheureux que la France ne s'y rangeât pas.

L'attitude de la Grande-Bretagne, de l'Amérique et de l'Italie ne devrait pas offusquer la France. Cette attitude s'en tient au traité. Elle veut l'application équitable de toutes ses clauses, qu'elles soient pour ou contre l'Allemagne.

Le Premier anglais fait remarquer en outre que le sort de la Haute-Silésie doit être réglé par le Conseil suprême et non par Korfanty. Il n'est pas permis aux signataires du traité de casser la vaisselle en Europe. On doit leur imposer un frein, sinon on va au-devant de nouvelles difficultés. Le peuple anglais ne recule devant aucune des responsabilités que lui impose le traité. Il confirme qu'au cas où l'Allemagne ne se rangerait pas aux décisions des Alliés, la Grande-Bretagne prêterait sa flotte.

Réplique de M. Briand

PARIS, 19. — Le « Journal » croit savoir qu'au cours d'une visite au Quai d'Orsay le chargé d'affaires britannique a demandé avec une certaine insistance quelle serait l'attitude de la France au cas où des détachements allemands organisés pénétreraient sur le territoire silésien. Le gouvernement britannique voudrait notamment savoir si, dans cette éventualité, la France occuperait la Ruhr.

Les déclarations faites par M. Briand définissent exactement comment la France considère une semblable initiative de l'Allemagne.

Le représentant britannique à Paris a été appelé d'urgence à Londres. Notons aussi que le gouvernement britannique aurait envoyé à Berlin une note concernant les sanctions décidées récemment.

M. Briand a déclaré : Nous désirons que le traité de Versailles soit exécuté, mais rien ne dit que tous les riches districts miniers de Haute-Silésie doivent revenir à l'Allemagne et que les Polonais recevront ce qui restera. Je ne désire pas engager une controverse avec M. Lloyd George. Je m'en tiens à ce que j'ai dit samedi aux journalistes étrangers et je ne juge pas désirable une rencontre avec le Premier britannique, tant que tous les documents concernant le plébiscite de Haute-Silésie et ses conséquences ne m'auraient pas été remis par la Commission interalliée siégeant à Oppeln.

La conférence aura lieu à Boulogne-sur-Mer

MILAN, 19. — Le comte Sforza, ministre des Affaires étrangères, a reçu un télégramme de M. Lloyd George, le priant de hâter son départ pour Boulogne-sur-Mer où doit avoir lieu la conférence interalliée.

LENINE A LONDRES ?

Il irait négocier un accord anglo-russe plus étroit

HELSINGFORS, 19. — Havas. — Les journaux russes apprennent que Lénine a sollicité l'autorisation de se rendre en Grande-Bretagne personnellement, afin d'y négocier un accord économique et politique plus étroit avec l'Angleterre. — Réd. — Sous réserve de confirmation ultérieure.

CONFÉDÉRATION

LA POLITIQUE

Les relations avec la Russie

BALE, 18. — Le « Basler Vorwärts » apprend de Berlin que le gouvernement russe, se basant sur le fait que les relations commerciales ont déjà été rétablies avec plusieurs pays, notamment avec l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie, aurait chargé une de ses missions de l'Europe occidentale d'entamer avec le Conseil fédéral, par l'intermédiaire d'une tierce personne suisse, des négociations préliminaires en vue de l'admission d'une mission commerciale russe en Suisse. Aussi longtemps que cette question n'aura pas reçu une solution satisfaisante, le gouvernement russe, paraît-il, n'autorisera pas ses délégations commerciales en Europe occidentale à conclure définitivement d'importants marchés traités avec des maisons suisses.

Danse et polémique !

BERNE, 18. — Le Grand Conseil a poursuivi mercredi après-midi la discussion du décret sur la police des établissements publics. Après une vive polémique, il a été décidé d'autoriser la danse, de 13 heures à 23 heures, les jours officiels de danse cantonaux. Une proposition d'un député paysan d'accorder éventuellement une permission de nuit fut repoussée.

L'affaire Schneider

BALE, 18. — Le « Basler Vorwärts » déclare inexacte la nouvelle disant qu'une procédure d'exclusion aurait été engagée auprès de la centrale du parti communiste, contre M. Schneider, conseiller d'Etat badois. L'article de M. Schneider, qui traitait du mouvement insurrectionnel allemand de mars dernier fut présenté à la Centrale. Celle-ci, de même que la rédaction, étaient d'accord de le publier, mais par la suite M. Schneider retira volontairement son article. On déclare, en outre, que ce n'est pas M. Schaffner, rédacteur, mais M. Wieser qui s'est occupé de l'affaire.

Le parti radical suisse et la baisse des salaires

BERNE, 19. — La direction du parti radical-démocratique suisse vient d'adresser au Conseil fédéral une requête, signalant la nécessité, vu la crise économique et le chômage toujours croissant, de recourir à des mesures opportunes susceptibles de réduire le coût de la production. La requête expose que, cependant, comme toute réduction des salaires aurait pour conséquence d'aggraver dans des proportions intolérables la situation déjà précaire de la classe ouvrière, il faudrait arriver à obtenir, sinon au préalable, du moins simultanément avec la réduction des salaires, une baisse de prix sur les denrées alimentaires et les objets de première nécessité. Elle exprime le vœu que la Confédération accélère la suppression des monopoles par voie de liquidation des stocks encore existants en denrées monopolisées, de manière à déterminer pratiquement une baisse sur ces produits.

LA BAISSÉ DES SALAIRES

Les industriels sont d'accord, bien sûr !

ZURICH, 18. — L'Union suisse des industriels en machines et de la métallurgie a décidé d'accepter la proposition de médiation de l'Office fédéral du travail dans la question de la diminution des salaires dans l'industrie métallurgique suisse.

L'Union suisse des industriels en machines et de la métallurgie a décidé d'accepter un article additionnel à la proposition de médiation de l'Office fédéral du travail proposé par la Fédération suisse des ouvriers sur métaux, selon lequel aucune diminution des allocations de renchérissement ne saurait intervenir, autre que celle prévue dans la proposition de médiation.

PAS DE BAISSÉ !

Du moins pas avant l'automne

BERNE, 19. — Sp. — Les dernières discussions devant l'Office fédéral du travail ont provoqué la conclusion suivante :

Il est inutile de poursuivre n'importe quelle discussion sur la baisse des salaires jusqu'à l'automne, c'est-à-dire dans les quatre prochains mois, et jusqu'à ce que les chiffres index du prix des denrées alimentaires soient tombés à fr. 2,000.—

Une consultation générale des affiliés de la F. O. M. H. aura lieu prochainement.

FAITS DIVERS

Les métaux de l'orage

BASSERDORF (Zurich), 19. — Mardi soir, une véritable trombe, accompagnée de grêle, s'est abattue sur Bassersdorf et ses environs. L'ouragan, d'une violence extrême, dura plus d'une demi-heure. L'eau submergea bientôt les places et les rues, les jardins et les prairies. Les dégâts causés aux cultures sont très importants.

MALTERS (Lucerne), 19. — L'agriculteur Baumeler, âgé de 65 ans, qui pêchait mardi dans le Rümli Bach, fut surpris par l'orage qui se déchaîna avec une telle violence, que le malheureux fut entraîné par les flots et noyé.

BERNE, 19. — On signale que des orages extrêmement violents ont éclaté dans plusieurs endroits, accompagnés de chute de grêle. Dans la vallée de la Scheulte, les récoltes, de Corcelles à Crémises et Grandval sont presque complètement détruites. A Crémises, la plupart des caves sont inondées. L'eau atteint un mètre.

Dans la région de Jegenstorf, à Hindelbank, la grêle s'est abattue avec une intensité effroyable. A Langnau et dans les environs, les dégâts sont importants. Le ruisseau du village ayant débordé, les maisons furent en grande partie inondées. L'alarme fut donnée aux pompiers.

OBERSTECKHOLZ, 19. — La grande ferme appartenant à M. Franz Hofer a été détruite complètement par la foudre. Le feu s'est étendu si rapidement que seul le bétail a pu être sauvé.

FRIBOURG, 19. — Au cours de l'orage de mardi soir, la foudre est tombée à Luggenwil sur une ferme qui fut complètement détruite. Seuls les chevaux et les vaches ont pu être sauvés, 8 porcs sont restés dans les flammes.

BIENNE, 19. — Les dégâts causés par l'orage de lundi de Pentecôte dans le vignoble du lac de Biemme sont beaucoup plus considérables qu'on ne le croyait tout d'abord. Les ruisseaux entre Neuveville et Lignières ne tardèrent pas à déborder. A Lignières, sur la route cantonale, l'eau atteignait une hauteur de 80 cm. Les mêmes dégâts ont été causés à Cerlier, où les pompiers furent également alarmés.

L'orage a été en relations avec une série de phénomènes météorologiques analogues qui se sont produits dans toute l'Europe du Nord et l'Europe centrale. Par endroits, il y eut de remarquables aurores boréales ; en d'autres, des orages locaux de pluie et de grêle d'une extraordinaire violence.

Dans notre région, il s'est formé deux principaux centres de dépression — où la tempête a pris toutes les allures d'un typhon. — dans les Montagnes neuchâtelaises et dans l'espace compris entre le Chasseral, Neuveville et Douanne.

Sur la côte du lac, de Neuveville à Gléresse, la chute d'eau a été formidable, et les dégâts qu'elle a causés rappellent — dans de moindres proportions, heureusement, — le désastre qui survint dans les mêmes circonstances il y a juste vingt ans, en mai 1901, et qui causa d'irréparables dommages dans le Vignoble.

A Neuveville et à Gléresse, l'orage éclata brusquement à 5 h. 20, après un formidable coup de foudre. L'eau tomba avec une telle abondance qu'il se forma aussitôt de véritables torrents qui ravinèrent profondément les vignes. Des centaines de mètres cubes de terre étaient emportés et le torrent dévalait jusqu'à la route, qui fut barrée en plusieurs endroits. La couche de boue atteignait jusqu'à 1 m. 50 et même deux mètres contre certaines maisons de Douanne et de Gléresse situées au bas de la côte. Sur la route cantonale, devant l'auberge de la Croix, à Gléresse, il y avait par place jusqu'à 80 centimètres de boue.

A six heures et demie, le tocsin retentissait à Gléresse, et tous les hommes valides, armés de pelles, s'efforçaient d'ouvrir des chemins au torrent, car il se formait par endroits de véritables lacs et la boue s'amassait de façon dangereuse contre les immeubles et les murs de vignes, dont plusieurs furent emportés.

LA FERRIERE, 19. — Selon une nouvelle de l'Observatoire de la Ferrière, il est tombé dans la région, 63,2 litres par mètre carré, pendant l'orage de lundi.

SPECTACLE FUNÈBRE

L'ouragan arrache les cercueils de leurs tombes

OHRDRUF, 19. — Wolff. — Les pluies torrentielles qui se sont abattues sur la région mardi ont causé de graves dégâts à Wölflis. Une maison d'habitation a été à moitié emportée par les eaux. De nombreuses pièces de petit bétail ont été noyées. Plusieurs ponts ont été entraînés par les hautes eaux. Le cimetière des prisonniers de guerre a également beaucoup souffert ; de nombreuses tombes ont été littéralement arrachées et les cercueils qu'elles renfermaient emportés par les flots.

Conseil général de Neuchâtel

NEUCHÂTEL, 19. — De notre correspondant. — Le Conseil général se réunira lundi 23 mai, à 20 heures, pour la nomination du Conseil communal et des commissions réglementaires.

Match de boxe

PARIS, 19. — Havas. — Mercredi soir, à la salle Wagram, dans un match de boxe en 10 rounds, poids plumes, le Français Debève, bat le Suisse Simeth, au point.

Chronique sportive

Une équipe algérienne à La Chaux-de-Fonds

Au cours de son récent voyage en Algérie, le F.-C. Etoile de notre ville, a eu la bonne fortune de conclure avec l'un des premiers clubs d'Algérie, le Gallia-Sports, un match qui se jouera samedi 21 mai au Stade des Eplatures. Le Gallia-Sports participe au championnat d'Afrique, et le 16 courant, lors d'un tournoi organisé au Havre, a battu le Club français de Paris. La population sportive de notre ville saura gré au F.-C. Etoile de lui présenter une équipe africaine, fait absolument nouveau en Suisse.

Clôture du championnat suisse au Parc des Sports

La Chaux-de-Fonds I jouera dimanche prochain son dernier match de championnat contre Lausanne-Sports I. On se souvient qu'au premier tour, à Lausanne, les Vaudois avaient gagné par 3 à 1. Depuis lors, l'équipe lausannoise a fait de sensibles progrès ; dimanche passé, elle a battu Royal Antwerp, 3 à 2.

SCOUTISME

Jamboree cantonal des Eclaireurs

Le premier camp cantonal des éclaireurs neuchâtelais a eu lieu les 14, 15 et 16 mai, à Plagney. 530 jeunes gens y ont pris part. Depuis samedi déjà, une trentaine de tentes attendaient les campeurs, donnant ainsi à la place un aspect différent de celui qu'on a l'habitude de lui voir.

Grâce au temps favorable, l'entrain des scouts pendant les trois jours n'a fait qu'augmenter. La journée du samedi fut clôturée par un « feu de Conseil » immense dans lequel des productions de toutes sortes se succédèrent.

Signalons comme manifestations spéciales le culte du dimanche matin, présidé par M. le pasteur de Pury, des Eplatures, le défilé, l'assermement impressionnant de quelques éclaireurs, la réception d'une nouvelle troupe, celle de Bevaix, le grand jeu d'ensemble, puis les championnats tant désirés par les garçons (foot-ball, lutte, traction à la corde, etc), qui furent disputés le lundi.

Les concours obligatoires entre les patrouilles étaient divisés en deux parties : a) discipline et ordre (cohésion, tenue, propreté du camp, etc.) ; b) Compétitions spéciales (signalisation morse, course de 100 mètres, nœuds, etc). 46 patrouilles ont pris part à ces concours ; le maximum obtainable était de 340 points. Les six patrouilles suivantes sont sorties premières au classement général : 1. Vautour (Neuchâtel), 313 points, qui a la garde du challenge pendant une année ; 2. Loup (Neuchâtel), 295 points ; 3. Ecureuil (Boudry), 276,5 points ; 4. ex-aequo, Aigle (La Chaux-de-Fonds) et Ecureuil (Neuchâtel), 274,5 points ; 5. Coq (La Chaux-de-Fonds), 269,5 points ; 6. Aigle (St-Blaise), 268 points.

La troupe de La Chaux-de-Fonds sort deuxième au classement moyen des 5 troupes présentes. En outre, deux de nos patrouilles obtiennent des premiers prix : Coq (signalisation), Loup (course de 100 mètres).

Au foot-ball, l'équipe de La Chaux-de-Fonds bat Yverdon par 1 à 0, puis Neuchâtel également par 1 à 0.

LA CHAUX-DE-FONDS

AU TRIBUNAL DE POLICE

Les suites d'une rixe

Le tribunal civil de La Chaux-de-Fonds a jugé hier les nommés Courvoisier, Corti et Rutty, dont la rixe à coups de hache, dans la nuit de Vendredi-Saint, est restée fameuse dans Landernau. Les principaux accusés nient avoir employé la hache. C'est au moment d'un « poussonien » pris à deux heures du matin, que la bataille se produisit dans le logement Courvoisier-Rutti. Miserez, voulant aussi y pénétrer, reçut un coup de tête dans le ventre, de la part de dame Rutti. Il fut étendu net sur le pavé. Puis celle-ci, venant à la rescousse dans le logement, assomma Corti à coups de bûche de bois. Les déclarations des témoins n'apportent guère de clarté dans cette histoire sanglante. Le procureur établit que Courvoisier et dame Rutti ont exagéré leurs procédés de défense !!! On entend encore Mes^{es} Morel et Bolle, avocats des parties. Le tribunal rend un jugement condamnant Courvoisier et dame Rutti chacun à cinq jours de prison, subis par la préventive, et à 20 francs d'amende. Miserez et Corti devront payer le tiers des frais.

La boîte infernale de la « Scala »

Dans l'après-midi a comparu devant le Tribunal de police de notre ville le nommé R.-P. Ducommun, né en 1901, prévenu d'avoir en février 1921 envoyé à M. Hoffmann, opérateur à la Scala, une chopine de vin rouge contenant des matières toxiques, puis, dans la nuit du 24 au 25 février 1921, d'avoir placé dans la cabine de l'opérateur du cinéma de la Scala une boîte contenant deux explosifs reliés par des fils avec fiche à une prise électrique, dans le but de blesser Hoffmann.

L'exécution du délit n'a pas eu lieu ensuite de circonstances indépendantes du prévenu. La préméditation était donc établie. Du reste, D. a reconnu les faits qui lui sont reprochés. L'accusé a fait bonne impression et les témoignages lui ont été favorables. Il motive sa faute en prétendant qu'il n'avait pas de travail et avait faim. Il cherchait à empêcher Hoffmann de travailler dans le but de prendre sa place.

Ducommun est un jeune homme intelligent, sorti premier du Technicum du Locle, division de l'électricité, quoique n'ayant pas suivi régulièrement les cours, mais probablement impressionnable, ayant été influencé par le cinéma.

Le procureur général, M^e Colomb, a prononcé un réquisitoire très modéré. M^e Loewer a défendu le prévenu par une brillante plaidoirie. Le jury a cependant fait siennes les conclusions du procureur. Ducommun a été condamné à trois mois d'emprisonnement, moins 79 jours de préventive, avec application de la loi de sursis, et aux frais s'élevant à fr. 440.80.

Grand Conseil bernois

A la reprise de la session, lundi après-midi, toute la première séance a été consacrée à des ratifications de multiples travaux des directions. Mardi fut discuté le décret relatif aux allocations de vie chère du personnel de l'Etat.

La Commission d'Economie publique, d'accord avec le gouvernement, recommande les mêmes allocations qu'en 1920, en attendant la révision des traitements.

Le décret est combattu par les socialistes, par l'organe de Stettler, Hartmann et Zingg, qui demandent une augmentation générale des allocations de 50 % du fait de la hausse continue des logements dans les villes. Egalement pour les cantonniers et employés forestiers, leurs allocations devant être déterminées selon le lieu de travail et non celui de domicile.

Enfin, une demande tendant à considérer les employés, encore non possesseurs de contrats, mais ayant néanmoins travaillé au moins six mois au service de l'Etat, bénéficiaires des mêmes allocations que leurs collègues nommés définitivement.

Comme c'était à prévoir, messieurs les bourgeois repoussent tout, absolument tout. C'est dans l'ordre. Seul le groupe compact des socialistes vote les améliorations demandées pour les employés de l'Etat, avec le grutlén Roth, d'Interlaken.

Le décret sur la police des auberges, renvoyé à la commission la semaine dernière, risque beaucoup un enterrement de première classe. M. le conseiller d'Etat Stauffer juge prudent de faire disparaître ce projet.

Le décret tendant à augmenter les compétences financières de l'Etat et du Grand Conseil sont adoptés.

34 recours en grâce sont soumis à l'approbation des députés. Deux cas intéressants, deux citoyens ajoutés, Hielch Jules et Jolidon Ch., colporteurs, tous deux se sont vus condamnés à de l'amende pour avoir contrevenu à l'arrêté visant la circulation durant la période de fièvre aphteuse.

Ils sont défendus par l'auteur de ces lignes. Celui-ci propose de réduire l'amende pour tous deux à 5 francs. Ces délits étant bénins et leurs auteurs de pauvres diables, mais honnêtes, il est à espérer que le Grand Conseil usera de clémence, malgré l'opposition de M. le directeur de police. Ce ne fut pas le cas.

Les députés Kléning et Laubscher, agrariens, procèdent à un battage électoral, ils interpellent le gouvernement à savoir quand il plaira à celui-ci de prendre des mesures de protection envers les « pövers » paysans du Seeland !

Hein ! nous vous le disions bien qu'il n'y avait pas rien que les horlogers qui étaient dans la purée ; il y a, paraît-il, aussi les paysans de l'ancien canton !!!

L'Etat se laissera-t-il mystifier par ces intriguants ? Nous n'oserions le croire.

A demain mercredi la suite de l'ordre du jour. Argus.

Une inconséquence

Le Grand Conseil du canton de Berne est en séance, il discute le projet de décret sur la police des auberges. Des camarades, membres de ce Conseil m'apprennent qu'un membre appartenant à leur fraction, le citoyen Nicol, de Porrentruy, fit l'autre jour au Grand Conseil, opposition à l'entrée en matière. Il fit en outre la stupéfiante déclaration suivante : « L'auberge, messieurs, c'est l'université du pauvre, c'est là qu'il s'instruit, c'est là qu'il apprend des idées nouvelles... »

Pauvre de nous ! Moi qui croyais que le cabaret était le grand pourvoyeur des âmes d'aliénés, des pénitenciers et des sanatoriums. Moi qui croyais que s'affranchir du cabaret c'était s'affranchir de la bourgeoisie, me voilà appris autrement. Grand merci, au citoyen Nicol, d'avoir fait comprendre à nos camarades du Grand Conseil que des fumées de l'alcool et du tabac, sortira la révolution sociale.

Pauvre peuple, abstinentes et socialistes, qu'attendez-vous de vos grands chefs ? Seul, le cabaret, l'université du pauvre, vous donnera des idées nouvelles, des idées d'émancipation.

Professeur Nicol, de grâce, restez pintier, mais ne sabotez pas le mouvement d'émancipation de la classe ouvrière. Passim.

JURA BERNOIS

PORRENTUAY. — Accident. — Le jeune Chapatte, 14 ans, qui circulait en bicyclette, a passé sous une automobile conduite par un jeune chauffeur sans permis. La victime a été grièvement blessée.

MOUTIER. — Les sangliers. — Le « Petit Jurassien » affirme que l'on a vu quatre gros sangliers dans la forêt des Golats dans le Val de Tavannes.

DELEMONT. — Causerie. — La commission d'éducation invite tous les camarades du parti socialiste et des syndicats à prendre part à la soirée-discussion qui a lieu vendredi 20 mai, à 20 heures, à l'Hôtel des Bains. Notre camarade Zulauf, pasteur, développera le sujet : La question de l'organisation. Nous comptons sur une nombreuse participation.

NEUVEVILLE. — Assemblée municipale. — L'assemblée municipale du 16 courant a autorisé le Conseil municipal à consacrer encore fr. 50,000 à l'exécution de travaux publics, qui permettront d'occuper des chômeurs. Cette demande de crédit ne rencontra aucune opposition déclarée du côté des partis bourgeois. Signalons qu'un orateur bourgeois, président de la Chambre cantonale d'horlogerie, déclara au cours d'un plaidoyer en faveur des crédits, que dans une assemblée tenue

à Berne, les patrons ont reconnu que l'abaissement du coût de la vie n'est pas encore si considérable qu'une réduction des salaires puisse être raisonnablement demandée aux ouvriers ; il ajouta qu'une réduction des salaires de 20 à 30 % ne compenserait pas les effets paralysants de notre change. Aveu à retenir. Le camarade Grandjean riposta immédiatement que le patronat n'en est pas moins presque partout à l'œuvre pour imposer une réduction des salaires.

Lorsqu'il s'agit de remplacer deux membres décédés de la Commission de l'Hospice Montagu, le groupe économique national nous disputa ces deux sièges, bien que nous soyons restés jusqu'ici sans représentant dans cette commission et que le nouveau règlement municipal stipule que tous les partis doivent être équitablement représentés dans les autorités et commissions communales. Mais les électeurs firent bonne justice des présentations du groupe économique national et nos camarades Vorpe Ernest et Grandjean Jules furent nommés à une forte majorité, membres de la commission de l'Hospice Montagu.

— Les 21 et 22 mai, les électeurs du district de Neuveville auront à repousser deux sièges au Tribunal du district et un siège de juge suppléant. Notre section a décidé de revendiquer le siège de juge suppléant et a désigné le camarade Vorpe Ernest pour ce poste. Cette candidature sera favorablement accueillie, même en dehors de notre parti.

MALLERAY-BEVILARD. — Sœur visitante. — En février 1920 se fondait dans nos deux villages, l'œuvre de la sœur visitante. En décembre de la même année, nous avons eu notre sœur et nous avons pu lui meubler un logement. Depuis six mois, notre sœur, qui va indistinctement dans tous les ménages, a rendu de nombreux services et a prouvé par son activité que l'œuvre répondait à un réel besoin. Maintenant, la caisse est vide et nous nous permettons d'annoncer à tous les membres souscripteurs que le comité passera prochainement pour percevoir la cotisation de 1921. Nous ne parlons pas de collecte, nous n'osons pas, vu la situation du grand nombre, mais nous espérons que ceux qui l'année passée ont versé leur cotisation de 5 francs et au-dessus, pourront nous rester fidèles cette année encore et nous leur en exprimons déjà toute notre reconnaissance. Un membre du comité : P. G.

ST-IMIER. — Vente et concerts en faveur des chômeurs. — Chacun travaille à la réussite de cette fête printanière. Les demoiselles préparent leurs costumes ou leurs claires toilettes. Les sociétés répètent sans cesse les différents numéros des programmes de samedi et dimanche ; tous rivalisent de zèle et d'entrain pour la noble cause du secourisme.

Nous attirons spécialement l'attention du public sur le fait que les prix de vente des marchandises, dans les stands, n'ont pas été surfaits. Nos ménagères pourront acheter à la vente beaucoup de choses utiles sans qu'elles aient à déboursier un prix supérieur à ceux des magasins de détail.

A plusieurs reprises on a demandé pourquoi toutes ces manifestations ne se donnaient pas à la Halle. Le motif est fort simple : l'agencement de ce local ne permettrait pas aux acteurs — et ils sont nombreux — de circuler librement. En outre, la salle ne permettrait pas un rassemblement de spectateurs assez conséquent et puis dès la moitié du parterre ceux-ci se lèveraient pour voir ce qui se passerait sur l'estrade et ceux de derrière crieraient constamment : « Assis ! assis ! » Beau spectacle, en vérité.

Il a donc fallu se résoudre à fermer la Halle le soir à 19 heures et convier le public à des auditions de choix au Casino, mis obligeamment à la disposition de la commission de secours aux chômeurs par la direction du Cinéma Pathé, à laquelle ira la gratitude de notre population.

La location des billets marche bien, de nombreuses places sont enlevées et les retardataires pourront rester debout.

Des lots fort jolis sont encore parvenus et c'est avec la joie au cœur qu'un cordial merci s'en va à ceux qui ouvrent déjà les cordons de leurs bourses.

Afin que la jeunesse puisse danser un brin, il a été prévu quelques danses pour le vendredi soir ; la foire se continuera donc à la Halle. Si quelques demoiselles veulent encore s'inscrire pour s'aider à la vente, elles peuvent le faire chez M. Bassin, Francillon 20.

Souhaitons aux organisateurs le beau temps et le succès.

SONVILIER. — Fête jurassienne de gymnastique. — La fête jurassienne de gymnastique qui devait avoir lieu l'année dernière à Sonvilier et qui fut renvoyée pour cause d'épizootie, a été définitivement fixée sur le dimanche 26 juin prochain, éventuellement en cas de mauvais temps le 3 juillet suivant.

En vue de cette fête, le comité des dons reprend son activité et fait un chaleureux appel à tous les amis de la gymnastique qui n'auraient pas été sollicités par une circulaire.

Le comité se permet de compter sur la générosité de tous pour orner le pavillon des dons. Ceux-ci sont reçus avec reconnaissance chez M. Charles Juillard, président du comité des dons.

Frontière française

La correction du Doubs. — On nous annonce de France que le Conseil général du Doubs a décidé d'autoriser le barrage des lacs de Remoray et de St-Point. Ils seront surélevés de trois mètres. La masse d'eau ainsi retenue, permettra de régulariser l'étiage pendant les périodes de sécheresse et offrira un précieux appoint aux usines électriques du Doubs.

CANTON DE NEUCHÂTEL**Marché cantonal du travail**

Le rapport de l'Office cantonal de placement pour la période du 9 au 14 mai accuse 5776 chômeurs totaux, soit 4165 hommes et 1611 femmes. 4056 chômeurs retirent des secours.

43 places vacantes ont été annoncées durant cette période.

1670 chômeurs et chômeuses sont occupés à des travaux dits de chômage. Des cours de lingerie et d'économie domestique ont été organisés à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Ils sont suivis par 65 chômeuses.

Le chômage partiel donne les chiffres suivants :

	Hommes	Femmes	Total
Industrie chocolatière	55	8	63
Industrie des confections	10	43	53
Arts graphiques	5	5	10
Industrie des allumettes	24	16	40
Métallurgie	1261	60	1321
Industrie des moteurs	19	—	19
Ind. horlogère et br. annexes	4166	2834	7000
	5540	2966	8506

NEUCHÂTEL

Conseillers et militants. — Vendredi 20 mai, à 20 heures, au Monument, séance de groupe, des conseillers généraux et des militants. — Présence par devoir.

Aux coopérateurs. — Nous avons sous les yeux une lettre parue dans l'« Express » du 14 mai, et dans laquelle un correspondant cherche à nuire au mouvement coopératif. Il est difficile de comprendre exactement ce que cet écrivain veut dire. Il annonce qu'il a pris une part pour devenir sociétaire parce que les non sociétaires ne touchent plus de ristourne, mais que, désillusionné, il va maintenant se servir ailleurs, parce qu'il ne peut comprendre que les non sociétaires soient ainsi privés de leurs droits.

Ce n'est pas très clair, comme vous voyez, mais cela fait partie d'une campagne systématique engagée contre la Coopérative. On pense profiter du fait que la ristourne n'a été que de 6 % cette année pour détacher de la société les tièdes et les indécis.

Il est de notre devoir, camarades, de redoubler de zèle coopératif en présence de cette campagne contre notre société.

Nous savons quels services notre association de consommateurs a déjà rendu à la population tout entière. Nous savons quelles haines elle a suscitées parmi les détaillants par sa bienfaisante activité. Nous savons aussi que les années actuelles sont difficiles par suite des circonstances extraordinaires que nous traversons.

Sachons nous montrer reconnaissants et fidèles dans les mauvais jours comme dans les bons. Servons-nous chez nous plus que jamais.

P.-A. Mazel.

Congrès des Amies de la Jeune Fille. — Le prochain congrès international des Amies de la Jeune Fille, le premier depuis la guerre, aura lieu à Neuchâtel les 24, 25 et 26 mai prochains.

Les déléguées venant d'un grand nombre de pays d'Europe ont déjà annoncé leur participation.

A la Rotonde. — La musique de l'opérette « Les 28 jours de Clairette » n'a rien de transcendant, mais ce qui assurera toujours le succès de cette pièce follement gaie, c'est le comique des situations. Et le rire devient inextinguible quand le comique des situations est exploité par des acteurs de la force de MM. Rickol et Badès. Ce dernier, en particulier, souleva une explosion de fou rire dès son apparition. On avait peine à croire que le personnage de Benoît, ridicule à souhait, fut interprété par le même acteur qui, deux jours auparavant, avait fait un incroyable d'une si parfaite élégance. Mme Dumaine fut charmante comme d'habitude et mima un accès de jalousie avec un talent consommé. Tous les rôles étaient bien tenus et le public s'en retourna charmé d'une fort jolie soirée.

« Les Saltimbanques ». — Voici la pièce à gros succès, véritable petit chef-d'œuvre de Louis Ganne, une des opérettes les plus goûtées du répertoire contemporain. C'est une intrigue un peu touffue qui met en scène beaucoup de monde, et dont la troupe de Genève nous promet une représentation parfaitement mise au point. La pièce, qui abonde en péripéties gaies et même folles, s'achève sur une jolie note émue.

L'opérette « Les Saltimbanques » sera donnée à la Rotonde vendredi 20 mai. (Voir aux annonces.)

LE LOCLE

Intéressante démonstration. — Sous le patronage de l'Association Jaques-Dalcroze, section du Locle, M. E. Jaques-Dalcroze a donné mardi soir au Casino, devant un auditoire nombreux, une démonstration intégrale de sa méthode. Elle consiste essentiellement à développer le caractère de l'enfant par la rééducation des centres nerveux. Les multiples exercices exécutés par un groupe de jeunes filles, élèves de l'Institut Jaques-Dalcroze de Genève, attestent une maîtrise de soi-même en même temps qu'une pénétration du conscient dans l'inconscient vraiment remarquable. Les exercices de rythmique corporelle comme les improvisations et les directions corporelles démontrent que cette méthode pédagogique de M. Jaques-Dalcroze répond essentiellement non à la virtuosité, mais aux désirs de l'enfant. A l'étranger, particulièrement en Angleterre, cette méthode est appliquée dans un grand nombre d'écoles, alors qu'en Suisse on craint parfois son application radicale. Il est vrai que cette méthode diffère essentiellement de l'enseignement en général qui ne développe que l'intelligence. V...

Mot pour rire. — Nous le trouvons mardi dans l'« Avant-Garde ». Le voici dans toute son originalité :

« COLLABORATION ? »

» De la « Gazette » :

« Les socialistes ne pourront pas ignorer notre » groupement comme ils l'ont fait, et s'ils ont » encore quelque diplomatie ils nous offriront » loyalement de collaborer et de faire de l'ad- » ministration plutôt que de la politique. Il s'agit » avant tout de maintenir le crédit de notre com- » mune et de l'empêcher de s'embourber davan- » tage. »

» Nos ex-camarades comme auparavant cher- » cheront à faire de la bonne administration. Les » intérêts de la classe ouvrière viendront après, il » faut coûte que coûte, avant tout, sauver la com- » mune ! »

» Où le réformisme peut conduire !!! »

» Pour de la prose, cela ne manque pas d'en » être. Aussi nous ne voudrions pas insulter nos » lecteurs en faisant suivre cette célébrité de com- » mentaire.

Ils feront comme nous, ils en riront !

Pour l'obtention du droit de vote, une trentaine de dames se sont réunies le samedi 7 mai pour s'organiser en groupe suffragiste. L'assemblée a immédiatement nommé un bureau qui se compose de Mme T. Combe, présidente ; Mme Spillmann, caissière, et Mlle Lucie Macchi, secrétaire. Le groupe sera mixte et tiendra ses réunions tous les premiers mercredis de chaque mois. Nous sommes tout particulièrement heureux de voir que les femmes tendent à s'organiser pour pouvoir élever la voix plus fort, toujours plus fort jusqu'à ce que les hommes leur accordent ce droit imprescriptible.

Nous formons les vœux les plus fraternels à ce jeune organisme qui est destiné à remplir une tâche longue, ardue mais bonne.

Nous avons eu ces jours derniers la joie de nous entretenir avec un excellent camarade de Belgique qui nous a informé avec une profonde sincérité sur la situation de ce peuple. Nous sommes réjouis d'apprendre que les femmes ont obtenu pour la première fois en Belgique, le 24 avril 1921, le suffrage provincial. Avec une discipline, une dignité remarquable et surtout sans exaltation, dit-il, elles ont participé à ces élections.

Femmes suisses ! en avant donc et que l'exemple de vos sœurs de Belgique nous fasse dire aussi ce que « Le Peuple », organe belge, disait à ce sujet : « Elles ont rallié les compagnons de leur vie dans leur marche émancipatrice ».

Victor.

« Madame l'Ancienne » au Casino. — Sous les auspices du Chœur mixte du Grand Temple de La Chaux-de-Fonds, il sera donné, au profit du dit temple, une superbe pièce de théâtre : « Madame l'Ancienne », du roman populaire d'Oscar Huguenin, jouée déjà quatre fois à La Chaux-de-Fonds devant des salles comblées.

Cette soirée inédite et neuchâteloise avec costumes et décors de l'époque est appelée à avoir un succès retentissant.

N'oublions pas la date qui est le lundi 23 courant, à 20 heures et quart, et que les places se retiennent chez MM. Gauthier, cigares, et Quartier-Haldimann, magasin de musique, et le soir à l'entrée.

Chorales ouvrières

Le comité central des Chorales ouvrières de la Suisse romande, au Locle, fait un pressant appel à toutes les Unions ouvrières pour créer des sous-sections de chant dans les localités où il n'en existe pas encore, de manière à renforcer notre association romande. (Les présidents du Parti socialiste ou des Unions ouvrières de toutes les localités sont priés de faire le nécessaire à cet effet.)

Adresse du président central : Edouard Sarch, rue Girardet, Le Locle.

P. S. — Les sections faisant partie de l'association doivent donner un préavis au comité central sur leur participation éventuelle à une réunion de nos sociétés dans le courant du mois d'août pour fraterniser et passer une agréable journée, remplaçant ainsi la fête du Locle. Répondre au plus vite, s. v. p. But : Chaumont.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Chorale L'Avenir. — Répétition ce soir, au Cercle, à 19 h. 45. Tous présents, par devoir.

LE LOCLE. — Orchestre Aurore. — Assemblée annuelle le jeudi 19 mai, à 19 h. et demie, au Cercle. Ordre du jour très important. Tous les membres doivent être présents. Amende, 1 franc.

FLEURIER. — Parti socialiste. — Assemblée générale jeudi 19 mai 1921, à 8 h. précises du soir, à la Maison du Peuple. Ordre du jour : 1. Appel, verbal ; 2. Admissions ; 3. Affaires communales ; 4. Divers.

ST-IMIER. — Société de tourisme Les Amis de la Nature (Naturfreunde). — Assemblée générale extraordinaire vendredi soir, à 8 h., au local, Café Viennois. A l'ordre du jour : location d'un chalet.

Dans l'intérêt du grand nombre de personnes souffrant des hernies, nous attirons votre attention tout spécialement sur l'annonce de M. Ph. Steuer fils, dans le numéro d'aujourd'hui.

**Groupe des Horlogers
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

le jeudi 19 mai 1921, à 20 h., à la Croix-Bleue
pour tous les ouvriers et ouvrières des fabri-
ques Eigeldinger, Girard-Perregaux, Stablis,
Schmidt et toutes les autres fabriques, comp-
toirs et ouvriers à domicile, excepté les fabri-
ques Schildt & Co, Movado, Vulcain, Invicta,
Auréole, Election et Juvénia. 9273

ORDRE DU JOUR TRÈS IMPORTANT
Présence de tous nécessaire. LE COMITÉ.

Vente de bois de feu

La bourgeoisie de Villeret vendra publiquement
et contre argent comptant, sur place, le samedi
21 mai 1921, environ 300 stères quartelage foyard et
sapin situés à la Vieille-Vacherie, aux Lomonts et
aux Covets.

La vente aura lieu sur place et commencera à
1 1/2 h., à la Vieille-Vacherie.

Rendez-vous des amateurs vers la ferme de la
Vieille-Vacherie.

Villeret, 14 mai 1921. 9268
L'Administration bourgeoise.

Attention aux contrefaçons!

Il n'y a pas de produit similaire ou d'imitation
remplaçant le



et nous prions le public de ne pas accepter d'autre
produit sous prétexte que le Lysoform fait défaut,
car il ne manque pas. 9117

Pour renseignements et vente en gros :
Société suisse d'Antiseptisme Lysoform Rue de
Genève LAUSANNE

Société de Banque Suisse

La Chaux-de-Fonds
Capital : Fr. 12,000,000.- Réserves : Fr. 33,000,000.-

Emission

DE
l'Emprunt 6 % des Chemins de fer
fédéraux pour l'électrification 1921
de fr. 100,000,000.- à 10 ans

divisé en coupure de fr. 500.-, 1000.- et 5000.-, munies de
coupons semestriels aux 15 janvier et 15 juillet; le premier
coupon à l'échéance du 15 janvier 1922.

L'emprunt est remboursable au pair sans préavis le 15
juillet 1921.

Cet emprunt constitue une dette directe
des Chemins de fer fédéraux; la Confédération
Suisse en est responsable avec toute
sa fortune.

Les obligations sont au porteur; l'admission à la cote des
bourses suisses sera demandée.

Prix d'émission : 100 %
moins intérêt 6 % du jour de la libération au 15 juillet 1921.

Les titres seront attribués après la clôture de la souscrip-
tion et la libération pourra s'effectuer du 4 juin au 15 juillet
au plus tard.

Nous recevons SANS FRAIS à nos guichets les sous-
criptions jusqu'au 2 juin inclusivement. 9300

**Société de
Consommation**
La Chaux-de-Fonds

Messieurs les actionnaires sont
convoqués en Assemblée
générale extraordinaire
pour le vendredi 27
mai, à 20 h. 30, salle du Tribu-
nal, Hôtel de Ville, 1^{er} étage.

ORDRE DU JOUR :
Projet de révision des Statuts.

Tout actionnaire qui voudra
assister à l'assemblée générale
devra 48 heures au moins avant
l'ouverture de l'assemblée, dé-
poser au bureau de la société
ses actions, en échange desquel-
les il lui sera délivré une carte
d'admission (art. 18).

Le bureau, rue du Parc
54, 1^{er} étage, sera ouvert pour
cette opération, du mercredi 18
mai au mercredi 25 mai, chaque
jour de 9 h. à midi et de 14 h.
à 18 heures. 9279

Cannage et rhabillage de chaises

seraient entrepris à prix modi-
ques. On cherche et porte à do-
micile. — S'adresser Parc 6, au
2nd étage. 9177

Marcel Jacot

Tapissier-Décorateur
Serre 8 - Téléph. 15.51

Rideaux 8913

Violons d'étude, très bon mar-
ché, chez Reinert,
Léopold-Robert 59. 9231



+ Hernies +

Pourquoi supporter plus longtemps les inconforts et dou-
leurs accablantes par l'usage d'un bandage ordinaire?

Personne n'hésite à l'échanger sans délai contre mon :

Bandage herniaire „Universel“

sans concurrence, recommandé par les médecins. de gran-
deur minime, fait sur mesure, sans ressort, à porter jour et
nuit, à articuler selon pression dans n'importe quelle situation
et étendue de votre maladie herniaire. Peut s'appliquer dans
chaque cas, soit pour hommes, femmes ou enfants.

Pour tous renseignements adressez-vous s. v. p. à mon repré-
sentant spécialiste se trouvant : Samedi 21 mai, de 8 h.
du matin à 12 h., à La Chaux-de-Fonds, Hôtel de
France; Vendredi 20 mai, de 4 1/2 h. à 7 1/2 h. du
soir, au Locle, Hôtel des Trois-Rois; Samedi 21
mai, de 1 1/2 h. après midi à 6 1/2 heures du soir, à
St-Imier, Hôtel de Ville.

Echantillons à disposition également de ceintures en
tissus et ressorts de première qualité, dernier système et
dans tous les prix. Il vous montrera aussi des échantillons de
bandes élastiques, ceintures abdominales, cein-
tures ombilicales, ceintures ventrières, cein-
tures circonstancielles, ceintures pour l'abaisse-
ment de l'utérus, bandages hémorrhoidaux, ap-
pareils orthopédiques, bas pour varices et sus-
penseurs. — Service spécial et discret garanti. — Certificats
à disposition. 9294

Ph. Steuer fils fabrication de bandages et d'articles ortho-
pédiques, Constance (lac de Constance),
rue de Wessenberg 15-17 — Téléphone 515

Vente

et soirées littéraires et musicales
en faveur des chômeurs

Programme :

Vendredi 20 mai 1921

Halle de Gymnastique

Dès 19 heures : Exposition des lots destinés à la
vente. — Buffet. — Dancing.

Concert donné par l'Union Instrumentale

Samedi 21 mai 1921

Halle de Gymnastique

Dès 13 heures : Vente à tous les stands. Attractions
diverses. — Buffet

Concert donné par l'Elite

19 heures : Fermeture de la vente

Casino-Théâtre

20 heures

Soirée littéraire et musicale

(voir programme détaillé)

Dimanche 22 mai 1921

Halle de Gymnastique

10 heures : Ouverture de la Halle.

11 heures : Concert apéritif donné par le Corps
de musique.

13 heures : Vente à tous les stands.

Attractions. — Buffet.

15 heures : Concert donné par le Corps de mu-
sique.

19 heures : Clôture de la vente. — Distribution
des prix de tir.

Casino-Théâtre

20 heures

Deuxième soirée littéraire et musicale

Pour les soirées, prix des places : fr. 3.—, 2.50, 2.—,
1.50 et 1.—. 9289

Location au Bazar du Vallon

SCIERIE L'HÉRITIER

Planches-menuiserie sèches. — Charpente
Lames sapin

BOIS DE FEU 9198

Cartelage foyard, à domicile, le stère 25 fr.

Branches. — Beaux cœnaux, le stère 20 fr.

Sciure, 40 ct. le sac. — Fagots, hêtre sec, et sapin

Chapeaux de paille



Les dernières Nouveautés sont en magasin

Articles soignés dans tous les prix 9084

TRAVAIL

PAR

EMILE ZOLA

(Suite)

C'était dans la ville neuve que se trouvaient
la Sous-Préfecture, le Tribunal, une belle Prison,
dont les plâtres étaient frais encore. Quant à
l'église Saint-Vincent, à cheval entre la vieille
cité et la cité nouvelle, une église élégante du
seizième siècle, elle venait d'être réparée, en
partie, le clocher ayant menacé de s'effondrer
sur les fidèles. Et le soleil dorait les maisons
cossues des bourgeois, la place de la Mairie
elle-même, au bas de la populeuse rue de Brias,
en était égayée, avec son vieux et vaste bâti-
ment qui servait à la fois d'Hôtel de Ville et
d'École.

Mais Luc gagna bientôt les champs, par la
rue de Formeries, dont la chaussée toute droite,
au delà de la place, faisait suite à la rue de
Brias. C'était sur la route de Formeries, presque
aux portes de Beauclair, que se trouvait la Guer-
dache. Il n'avait pas à se presser; il flânait en
homme envahi de songeries; et, comme il se
retournait, il aperçut au nord, de l'autre côté de
la ville, dont les maisons descendaient en pente
légère, l'immense rampe des Monts Bleus, que
trouvait la gorge escarpée, d'où coulait le torrent

de la Mionne. Là, dans cette sorte d'estuaire, ou-
vert sur la plaine, on apercevait très nettement
les bâtiments entassés et les cheminées hautes de
l'Abîme, ainsi que le haut fourneau de la Cré-
cherie, toute une cité industrielle, qu'on voyait
d'ailleurs de l'horizon entier de la Roumagne, à
des lieues. Longuement, Luc regarda. Puis, lors-
qu'il reprit sa marche à pas lents, vers la Guer-
dache, dont il distinguait déjà au loin les arbres
magnifiques, il se souvint, il déroula cette histoire
si typique des Qurignons, que Jordan lui avait
contée.

Le fondateur de l'Abîme, Blaise Qurignon, l'ou-
vrier étireur, vint s'installer là, au bord du torrent,
avec ses deux martinets, en 1823. Il n'eut jamais
qu'une vingtaine d'ouvriers, n'amassa qu'une for-
tune modeste, se contenta de se faire bâtir, près
de l'usine, l'étroite maison, le pavillon de bri-
ques, où habitait encore Delaveau, le directeur
actuel. Et ce fut Jérôme Qurignon, deuxième
du nom, né l'année même où son père fonda
leur empire, qui, lui, devint un roi de l'industrie.
En lui s'étaient amassées les forces créatrices,
par la longue ascendance ouvrière, tous les
efforts en germe, toute la poussée séculaire du
peuple. Des centaines et des centaines d'années
d'énergie latente, toute une longue suite d'aïeux
têtu et tendant au bonheur, luttant rageusement
dans l'ombre, mourant à la peine, agissaient enfin,
aboutissaient à ce triomphateur, capable de dix-
huit heures de travail par jour, d'une intelligence,
d'une raison, d'une volonté qui emportaient les
obstacles.

En moins de vingt ans, il fit sortir de terre
une ville, il occupa jusqu'à douze cents ouvriers,
il gagna des millions; puis, étouffant dans l'hum-
ble maison bâtie par son père, il acheta la Guer-
dache huit cent mille francs, une grande habita-

tion somptueuse, où il y avait de quoi loger dix
ménages, avec un beau parc, des terres, une
ferme.

Dans sa certitude, la Guerdache allait être la
maison patriarcale où régnerait luxueusement sa
descendance, les nombreux couples d'amour et
de joie qui devaient naître de sa richesse, comme
d'une terre bénie. Il leur préparait l'avenir de do-
mination qu'il rêvait par le travail dompté, utili-
sé pour la jouissance d'une élite, car cette force
amassée, aujourd'hui débordante, qu'il sentait en
lui, n'était-elle pas définitive, infinie, n'allait-elle
pas se retrouver, même accrue, chez ses enfants,
sans de longtemps diminuer et se tarir? Mais,
dans sa solidité de chêne, un premier malheur
le frappa jeune encore, en plein pouvoir, à cin-
quante-deux ans. Une paralysie brusque lui enleva
l'usage des deux jambes, et il dut céder la di-
rection de l'Abîme à Michel, son fils aîné.

Michel Qurignon, le troisième du nom, venait
d'avoir trente ans. Il avait un frère cadet, Philip-
pe, qui s'était marié à Paris, contre la volonté de
son père, épousant une femme d'une extraordi-
naire beauté, mais d'inquiétantes allures; et, entre
les deux garçons, il y avait une fille, Laure,
âgée de vingt-cinq ans déjà, qui désolait ses
parents par l'extrême dévotion où elle était tom-
bée.

Lui, Michel, avait épousé très jeune une fem-
me d'une douceur tendre, un peu malade, dont
il avait deux enfants, Gustave et Suzanne, l'un
de cinq ans et l'autre de trois, lorsqu'il dut pren-
dre brusquement la direction de l'Abîme. Il fut
entendu qu'il gérerait l'usine au nom et au profit
de la famille entière, chaque membre devant tou-
cher sa part des bénéfices, d'après le partage
arrêté d'un commun accord.

Bien que Michel n'eût plus, à l'état héroïque,

les admirables qualités de son père, ni la résis-
tance au travail, ni la vive intelligence, ni la
méthode, il fut d'abord un excellent chef, il réus-
sit pendant dix années à ne pas laisser déchoir
la maison, il en élargit même un instant les af-
faires, en renouvelant l'ancien outillage. Mais des
chagrins, des deuils l'atteignirent, qui semblaient
annoncer les prochains désastres. Sa mère était
morte, son père paralysé, ne sortant plus que
dans une petite voiture, s'était comme enfermé
en un mutisme absolu, depuis qu'il éprouvait de
la peine à prononcer certains mots. Ensuite, il dut
laisser sa sœur Laure entrer au couvent, la tête
perdue d'exaltation mystique, sans que rien pût
la retenir à la Guerdache, parmi les joies du
monde; tandis que, de Paris, lui arrivaient des
nouvelles lamentables du ménage de son frère
Philippe, dont la femme glissait aux aventures
scandaleuses, l'entraînant lui-même à une exis-
tence ébréchée de jeu, de sottises et de folies.

(A suivre).

